



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvere

JUILLET

LE 16 JUILLET 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 16 juillet 2018 au 837, 8^e Rang, Saint-Sylvere, à 19 h 00.

Sont présents la conseillère et les conseillers suivants:

Monsieur Normand Dubois Monsieur Robert Morissette
Monsieur André Lauzière Monsieur Marc St-Louis

Est absente la conseillère suivante :

Madame Sylvie Tanguay, Madame Priska Kirouac

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Adrien Pellerin.

Est également présente : Madame Sophie Millette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est soumis aux membres du Conseil municipal pour adoption.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur André Lauzière et résolu :

Que le Conseil municipal adopte l'ordre du jour, tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 301, VISANT LA MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ; LA PHASE A :LIT DE SÉCHAGE ET MODIFICATION DES CLÔTURES ET LA PHASE B MODIFICATION DU TRAITEMENT POUR ENLÈVEMENT DU PHOSPHORE-EAUX-USÉES ET EN REMPLACEMENT DU RÈGLEMENT 300

Le conseiller monsieur Marc St-Louis donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil municipal, sera soumis pour adoption le projet de règlement d'emprunt 301, visant la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable ; la phase A :lit de séchage et modification des clôtures et la phase B modification du traitement pour enlèvement du phosphore-eaux-usées et en remplacement du règlement 300.

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Le dépôt du projet de règlement est déposé à la table du conseil par monsieur Marc St-Louis, et il a fait mention que ledit projet est disponible pour consultation au bureau municipale dès le 17 juillet 2018.

FRAIS POUR MONTAGE DE CHAPITEAUX-JEUDIS EN CHANSONS

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Françoises nous fait le prêt d'un chapiteau;

CONSIDÉRANT que monsieur Mario Lyonnais est venu nous montrer comment installé celui-ci;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Marc St-Louis et résolu :

De payer un montant de 50 \$ à monsieur Lyonnais pour avoir monté le chapiteau et en frais de déplacement

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2018-07-141

2018-07-142



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Sylvère

PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient la période de questions prévue à l'article 150 du Code municipal du Québec RLRQ, c. C-27.

Début de la période de question à 19h 05 et elle prend fin à 19 h 14.

(Le tout selon l'article 32 du règlement 260 de la régie interne des séances du conseil

2018-07-143


LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour de la séance étant épuisé;

Il est proposé par Monsieur Nomand Dubois et résolu :

Que le conseil municipal lève la séance à 19 h 15.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Adrien Pellerin
Maire



Sophie Millette
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Adrien Pellerin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



ADRIEN PELLERIN
Maire

